

**Contexte et généralités**

**État des connaissances en France** (Bilan national, Aboncaya 1999)

**Pour la flore :**

440 à 480 espèces naturalisées

**61 espèces invasives avérées**

**65 espèces invasives potentielles**

**91 espèces à surveiller**



**Les principales plantes invasives en Bretagne :**  
**les jussies** (*Ludwigia grandiflora* et *L. peploides*)



- ✓ Originaires d'Amérique inter-tropicale
- ✓ Introduites à la fin du 19ème siècle pour leur esthétique
- ✓ Première apparition en milieu naturel : 1830 près de Montpellier



**Les principales plantes invasives en Bretagne :**  
**les jussies** (*Ludwigia grandiflora* et *L. peploides*)



- ✓ Colonise les eaux stagnantes, les berges de rivières, les mares, et certaines prairies humides,
- ✓ Croissance très rapide (doublement de la biomasse en 2 semaines)
- ✓ Forme des herbiers très denses voire inextricables



**Les principales plantes invasives en Bretagne :**  
**les jussies** (*Ludwigia grandiflora* et *L. peploides*)

**Impacts**

- ✓ **Impacts économiques :**
  - \* Entrave des activités de pêche, de navigation...
  - \* Coûts d'éradication élevés, souvent à la charge de la collectivité
- ✓ **Impacts écologiques :**
  - \* Perte de diversité floristique ;
  - \* Accumulation de litière et comblement des milieux envahis ;
  - \* Diminution de l'oxygène disponible dans l'eau du fait de l'importante biomasse fournie par les jussies.

**Répartition**




Source : Datas de la Biodiversité, 2013  
Mars 2013



**Les principales plantes invasives en Bretagne**

**Myriophylle du Brésil**  
(*Myriophyllum brasiliensis*)



- ✓ Plante originaire d'Amérique tropicale et subtropicale
- ✓ Plante d'aquarium, encore actuellement vendue en jardinerie
- ✓ Même habitats, même problématique que la jussie
- ✓ Principale invasive dans la péninsule ibérique,
- ✓ Très préoccupante dans le sud ouest de la France.
- ✓ A déjà colonisé plusieurs zones humides de Bretagne.



48 - cette espèce est considérée comme envahissante en France métropolitaine et en Corse. Elle est classée comme espèce exotique envahissante par le décret n° 2010-1263 du 12 octobre 2010.



**Les principales plantes invasives en Bretagne**

**Griffes de sorcières**  
(*Cardobrotus edulis*)



- ✓ Plante originaire d'Afrique du Sud
- ✓ Plante ornementale, encore actuellement vendue en jardinerie
- ✓ Colonise les rochers (parfois les sables) du littoral
- ✓ Cause la disparition des plantes locales dans les endroits envahis,
- ✓ A déjà colonisés de nombreux pans de falaises
- ✓ Menace de très nombreux sites littoraux (nord Finistère et Côtes-d'Armor notamment).



52 - cette espèce est considérée comme envahissante en France métropolitaine et en Corse. Elle est classée comme espèce exotique envahissante par le décret n° 2010-1263 du 12 octobre 2010.



### Les principales plantes invasives en Bretagne

#### Séneçon en arbre

*(Baccharis halimifolia)*



- ✓ Plante originaire de l'Est des USA
- ✓ Plante ornementale, encore actuellement vendue en jardinerie, **plantée dans les lotissements et espaces publics**
- ✓ Colonise les zones humides du littoral
- ✓ Transforme les marais qu'il colonise en fourrés impénétrables : cause la disparition des plantes de prés salés (salicornes...).
- ✓ A déjà colonisés de nombreux marais dans le Morbihan et le Sud Finistère
- ✓ Coût d'éradication extrêmement élevé

### Les principales plantes invasives en Bretagne

#### Renouées du japon

*(Reynoutria japonica, sachalinensis, Polygonum polystachium)*



- ✓ Plantes originaires d'Asie orientale
- ✓ Plante ornementale, introduite en Europe au milieu du XIXème siècle
- ✓ Colonise les bords de cours d'eau et les bords de routes
- ✓ Se multiplie pour l'instant par voie végétative (rhizomes et bouturage)
- ✓ Cause une perte de biodiversité dans les zones humides bordant les rivières
- ✓ Assez largement répandues en Bretagne
- ✓ Coût d'éradication extrêmement élevé (cf. Îles britanniques)

### Les principales plantes invasives en Bretagne

#### Herbe de la pampa

*(Cortaderia sellesiana)*



- ✓ Plantes originaires d'Amérique du sud
- ✓ Plante ornementale, encore actuellement vendue en jardinerie
- ✓ Pieds femelles et pieds mâles différents
- ✓ Largement plantée : se multiplie par graines (plusieurs millions de graines produites par pied chaque année : semis naturels très nombreux)
- ✓ Colonise de nombreux espaces (bords de routes, prairies naturelles, marais...)
- ✓ Cause une perte de biodiversité et transforme les paysages
- ✓ Assez largement répandue en Bretagne

### Que faire ?

#### Pour éviter la prolifération des invasives aquatiques,

- ✓ Ne plantez ces espèces ni dans vos bassins, ni dans vos aquariums
- ✓ Arrachez-les en évitant de laisser sur place le moindre fragment
  - laisser les sécher et brûlez-les

#### Pour éviter la prolifération des invasives terrestres,

- ✓ Ne plantez pas ces espèces dans vos jardins
- ✓ Arrachez-les en évitant de laisser sur place le moindre fragment
- ✓ Couper les tiges fleuries le plus tôt possible
- ✓ Après arrachage, laisser les sécher et brûlez-les

**Informer vos voisins, vos amis, les services techniques de votre commune.**

### Quelques plantes à surveiller

(risques d'invasions importantes en milieux naturels)



Berce du Caucase      Séneçon du Cap

Arbre aux papillons      Ambroisie      Crassule de Helms

### Enjeux et priorités

**Dans la lutte contre les invasives trois démarches complémentaires :**

Développement de la connaissance

↕

Actions de contrôle (éradication)

↕

Communication → Prévention


**Enjeux et priorités**

Développement de la connaissance :

- ✓ Biologie, écologie des espèces, conditions de milieux favorables à l'envahissement
- ✓ Modalités de contrôle
- ✓ Surveillance de l'évolution des populations à l'échelle régionale

↓

**Observatoire**




**Enjeux et priorités**

Contrôle des plantes invasives :

- ✓ Réaliser un bon diagnostic ; bien réfléchir aux modalités d'intervention, planifier les travaux, prévoir un suivi
- ✓ Commencer par le contrôle des petites populations pour finir par les secteurs très largement envahis (meilleur rapport coût-efficacité)
- ✓ Évaluer les actions
- ✓ Informer les participants sur les précautions à prendre pour éviter toute dissémination

Étant donné les capacités de développement des espèces invasives, leur éradication est souvent difficile et coûteuse



**Enjeux et priorités**

Communication :  
*Mieux vaut prévenir que guérir !*

**Informez divers publics de manière ciblée :**

- ✓ Paysagistes et services espaces verts
- ✓ Aquariophiles et jardinerie
- ✓ Gestionnaires d'espaces
- ✓ Personnes en formation horticoles, gestionnaires d'espaces...
- ✓ « Jardiniers du dimanche »
- ✓ Autres : pêcheurs, chasseurs, naturalistes, jardiniers, associations...



**Enjeux et priorités**


Coordonner les actions, les mutualiser :

**Entre :**

La région – les départements – les communes et communautés de communes – les scientifiques – les gestionnaires d'espaces

**Pour organiser :**

- ✳ Un réseau d'observation et de suivi à l'échelle régionale
- ✳ Les actions de contrôle
- ✳ Les campagnes d'information et de prévention



**Merci de votre attention**

